

AFFAIRES COURANTES

LES MAUVAIS TRAITEMENTS ET LA MORTALITÉ JUVÉNILE

AVIS D'INTERPELLATION

L'honorable Anne C. Cools: Honorables sénateurs, conformément aux paragraphes 57(1), 57(2) et 58(2) du Règlement, je donne avis que j'attirerai l'attention du Sénat sur: la mortalité infantile, les décès d'enfants causés par la violence et la négligence, les mauvais traitements infligés aux enfants au Canada, y compris les sévices corporels, la violence et l'agression de la part de parents, la négligence à l'égard des enfants, le syndrome de «l'arrêt de croissance», la violence morale à l'égard des enfants, la manipulation des enfants par les parents et les accidents dont sont victimes les enfants au Canada.

PÉRIODE DES QUESTIONS

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA LOCATION DE LOCAUX À SYDNEY, EN
NOUVELLE-ÉCOSSE—L'INTERVENTION DU MINISTRE
DES TRAVAUX PUBLICS—DEMANDE DE RÉPONSE

L'honorable J. Michael Forrestall: Honorables sénateurs, madame le leader du gouvernement au Sénat est-elle en mesure de déposer le mandat de l'étude de Price Waterhouse dont j'ai parlé hier?

L'honorable Joyce Fairbairn (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je regrette, mais je n'ai pas reçu une réponse à temps pour la période des questions d'aujourd'hui. Je vais poursuivre mes démarches tout au long de la journée et voir ce que je peux faire pour demain.

• (1350)

Le sénateur Forrestall: Nous avons maintenant eu vent d'autres allégations concernant M. Dingwall et l'attribution d'un contrat de 1,5 million de dollars au Centre d'aide aux entreprises de Sydney. Les spécifications pour l'appel d'offres auraient été modifiées, semble-t-il, pour convenir à un promoteur en particulier. D'autres entrepreneurs locaux ont dit qu'il aurait été futile de soumissionner relativement à ce projet, étant donné qu'il était évident qu'un Libéral loyal, Louis Friedman, allait se voir adjudger le contrat. Il va de soi que toute cette situation jette le discrédit sur le régime d'attribution des marchés de l'État, en ce qui a trait à la concurrence.

Madame le leader du gouvernement au Sénat peut-elle fournir des précisions sur ces nouvelles allégations? Étant donné qu'il ne fait aucun doute de ce côté-ci du Sénat que M. Dingwall devrait peut-être prendre la mesure qui convient, c'est-à-dire démissionner, madame le leader peut-elle nous dire ce qu'elle pense personnellement de cette situation?

Le sénateur Fairbairn: Honorables sénateurs, j'essaie également d'obtenir plus de précisions sur cette question. À la demande du ministre des Travaux publics, son ministère, c'est-à-dire Travaux publics et Services gouvernementaux, est en train d'étudier le processus d'appel d'offres et les allégations

faites au sujet du bail. Je vais attendre les résultats de cet examen.

Le sénateur Forrestall: Honorables sénateurs, je crois comprendre, compte tenu de ce que rapportent les médias, que le ministre aurait demandé à son personnel d'examiner les plus récentes allégations concernant le centre d'aide aux entreprises. Toutefois, s'il y a des paramètres que le ministre souhaite voir respectés, nous saurions gré au leader du gouvernement de nous en faire part aussi.

Cette question nous préoccupe et nous attendrons ces précisions afin de les examiner en détail. Le mandat vise uniquement le premier contrat, et non le second. Comment pouvons-nous évaluer l'importance du second contrat si le mandat de Price Waterhouse n'inclut pas l'examen de celui-ci?

Le sénateur Fairbairn: Honorables sénateurs, je vais m'efforcer d'obtenir des éclaircissements à ce propos. On m'a clairement dit qu'un examen avait été demandé dans chaque cas. Néanmoins, je vais clarifier ce point et voir qui s'occupe de cette tâche. Je vais essayer d'obtenir le plus de renseignements possibles pour le sénateur Forrestall.

PROLONGATION DU CONTRAT DE LOCATION—DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS SUR LES MEMBRES DU CONSORTIUM

L'honorable Gerald J. Comeau: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat et elle fait suite à la demande de renseignements formulée hier au sujet de l'ingérence du ministre des Travaux publics dans le contrat entre la division des propriétés et de la location de la Société canadienne des postes et un consortium de sociétés.

Selon mes sources, M. Dingwall a non seulement donné instruction à la Société canadienne des postes de porter le contrat de trois à sept ans, mais aussi exigé l'ajout d'un quatrième membre au consortium. Madame le leader peut-elle nous dire si elle a obtenu de son collègue du Cabinet le nom de ce nouveau membre?

L'honorable Joyce Fairbairn (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, pour donner suite aux questions posées hier, j'ai communiqué avec le cabinet du ministre. Ni les collaborateurs du ministre ni les représentants de la Société canadienne des postes ne sont au courant de quelque modification que ce soit au contrat existant en matière de gestion immobilière. L'honorable sénateur comprendra que la période des questions a eu lieu tard hier soir, de sorte que, si j'ai pu demander les renseignements réclamés, il pourrait bien falloir un peu plus de temps pour obtenir les réponses.

SON EXCELLENCE DAVID BERGER

L'EXAMEN DE SES OPINIONS AVANT SA NOMINATION
À TITRE D'AMBASSADEUR EN ISRAËL ET À CHYPRE—
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Marcel Prud'homme: Honorables sénateurs, avant qu'on annonce la nomination de M. Berger au poste d'ambassadeur en Israël, lui a-t-on demandé s'il appuie la politique entourant la résolution 338 de l'ONU exigeant le retrait complet des territoires occupés? Telle a été la politique du Canada du temps de bon nombre des gouvernements précédents, aussi bien sous la direction du très honorable Pierre Elliott Trudeau que de celles de Kim Campbell, de John Turner et de Brian Mulroney.